

Paris, le 30 juin 2009 –

Le RAFP, un acteur majeur de l'épargne retraite pour les trois fonctions publiques

Après cinq années d'existence, le Régime de retraite additionnelle de la fonction publique est devenu un acteur majeur de l'épargne retraite des fonctionnaires. Avec plus de 4,6 millions de cotisants, le RAFP est le seul régime commun à l'ensemble des trois fonctions publiques. Créé par la loi portant réforme des retraites de 2003, il leur permet, depuis le 1^{er} janvier 2005, de bénéficier des droits à une retraite additionnelle dont l'assiette est calculée sur les primes, heures supplémentaires et autres revenus accessoires.

Le RAFP gère les droits à la retraite additionnelle des fonctionnaires de l'Etat, des collectivités locales et du secteur public hospitalier et collecte plus de 1,6 milliard d'euros par an de cotisations, versées pour moitié par les agents et pour l'autre moitié par plus de 43 000 employeurs.

Il a noué un partenariat avec la Caisse des Dépôts qui prend ainsi en charge sa gestion administrative. Elle gère aussi la relation avec les employeurs au moyen de services en ligne pour les déclarations. Pour les bénéficiaires, elle assure la mise à jour de leurs comptes de droits.

Seul fonds de pension français à caractère obligatoire, le RAFP a placé l'équité intergénérationnelle au cœur de sa gouvernance. Le régime dispose fin avril 2009 de 6,5 milliards d'actifs financiers et la couverture de ses engagements est assurée dans le respect de normes prudentielles strictes puisque le régime actualisé ces mêmes engagements à un taux très conservateur (+ 1,8% en 2008).

Administré par des représentants des bénéficiaires et des employeurs des trois fonctions publiques, ainsi que par trois personnalités qualifiées, l'ERAFP s'appuie sur une politique d'investissement socialement responsable (ISR) et de diversification des actifs, afin de conjuguer valeurs du service public et recherche de la performance dans la sécurité.

Contact presse :

Anne-Valérie Poteau - 01 58 50 96 75 – anne-valerie.poteau@erafp.fr